

**APCLD**  
**ASSOCIATION AU SERVICE DES PERSONNES MALADES ET HANDICAPÉES**  
**DE LA POSTE ET D'ORANGE**

Association loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

**45-47, avenue Laplace**  
**94117 ARCUEIL CEDEX**

**SIREN : 318 122 777**  
**APE : 9499Z**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

**APCLD**  
**ASSOCIATION AU SERVICE DES PERSONNES MALADES ET HANDICAPÉES**  
**DE LA POSTE ET D'ORANGE**

Association loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

**45-47, avenue Laplace**  
**94117 ARCUEIL CEDEX**

**SIREN : 318 122 777**  
**APE : 9499Z**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Aux membres de l'Association,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APCLD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association APCLD à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Changement de méthode comptable » page 12 de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif la première application des règlements ANC n°2022-06 et 2023-03.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et notamment en ce qui concerne la correcte application pour :

- Les nouveaux traitements comptables applicables depuis 2025 concernant notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel sont conformes aux dispositions des règlements ANC 2022-06 & 2023-03 ;
- La nouvelle présentation des états financiers et de l'annexe des comptes est conforme aux dispositions du règlement ANC 2022-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 mai 2026

Les Commissaires aux Comptes  
**CABINET JEGARD PARIS**  
Représenté par,

**Patrick LAGUEYRIE**

Associé

**Aymen BRAHIM**

Associé

## Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)		31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	47 018	- 47 018		
Autres immobilisations incorporelles	383 702	- 246 206	137 496	191 113
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	87 658		87 658	87 658
Constructions	2 148 910	-1 102 202	1 046 708	1 112 750
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	465 937	- 281 222	184 715	158 703
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				13 084
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières (1)</b>				
Participations	24 392		24 392	24 392
Créances rattachées à des participations		- 24 392	- 24 392	- 24 392
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 008		10 008	9 451
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)</b>	<b>3 167 624</b>	<b>-1 701 039</b>	<b>1 466 585</b>	<b>1 572 759</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Stocks et en-cours				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	594		594	
<b>Créances (2)</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	570		570	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	14 050		14 050	4 933
Charges constatées d'avance	36 963		36 963	27 695
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Valeurs mobilières de placement	2 599 500		2 599 500	2 499 500
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 415 756		1 415 756	947 642
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>4 067 433</b>		<b>4 067 433</b>	<b>3 479 770</b>
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>7 235 057</b>	<b>-1 701 039</b>	<b>5 534 018</b>	<b>5 052 529</b>
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				

**Bilan passif**

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	5 000 000	5 000 000
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	68 528	119 132
Autres		
Report à nouveau	- 248 155	- 162 411
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter		
Excédent ou déficit de l'exercice	500 570	- 136 348
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>5 320 943</b>	<b>4 820 373</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>5 320 943</b>	<b>4 820 373</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)</b>		
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	7 765	8 794
<b>TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)</b>	<b>7 765</b>	<b>8 794</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	10 199	16 704
<b>TOTAL PROVISIONS (III)</b>	<b>10 199</b>	<b>16 704</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	64 124	52 245
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	121 476	147 052
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 331	7 339
Produits constatés d'avance	180	22
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>195 111</b>	<b>206 658</b>
Écarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)		
<b>TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>5 534 018</b>	<b>5 052 529</b>
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	195 111	
(2) Dont emprunts participatifs		

## Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	15 228	16 474
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens		
		<i>Dont ventes de dons en nature</i>
Ventes de prestations de service	7 207	8 036
		<i>Dont parrainages</i>
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 660	4 693
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
- Dons manuels	39 686	33 776
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances-vie		28 267
Contributions financières	1 380 958	1 051 568
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 505	3 604
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	339 721	
Utilisations des fonds dédiés	1 029	18 958
Autres produits	53 359	82 571
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 845 354</b>	<b>1 215 167</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1) (2)	474 463	621 088
Aides financières	73 075	63 853
Impôts, taxes et versements assimilés	44 549	67 097
Salaires	475 183	515 070
Cotisations sociales	175 603	185 938
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	113 323	116 322
Dotations aux provisions		184
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	37 519	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 306	1 887
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 395 022</b>	<b>1 571 439</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>450 332</b>	<b>- 356 272</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	66 103	51 529
Autres intérêts et produits assimilés		178 805
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>66 103</b>	<b>230 334</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>66 103</b>	<b>230 334</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>516 435</b>	<b>- 125 937</b>
Produits exceptionnels (V)		13 000
Charges exceptionnelles (VI)		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		<b>13 000</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	15 865	23 411
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>1 911 456</b>	<b>1 458 502</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 410 887</b>	<b>1 594 850</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>500 570</b>	
<b>DEFICIT</b>		<b>- 136 348</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	183 094	239 257
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>183 094</b>	<b>239 257</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	183 094	239 257
<b>TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>183 094</b>	<b>239 257</b>
(1) Redevances de crédit-bail mobilier		
(2) Redevances de crédit-bail immobilier		

# Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 5 534 018 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 500 570 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

L'association a pour but de venir en aide à tous ses membres, définis à l'article 7 des statuts, ainsi qu'aux personnels, en activité ou à la retraite, désignés ci-après :

- Personnel des structures ministérielles de tutelle
- Personnel des entités composant les groupes La Poste et Orange ayant conclu avec l'Association une convention de partenariat
- Personnel des Groupements d'Intérêt Public ou Economique rattachés
- Personnel des associations sous tutelle des groupes La Poste et Orange

Lorsqu'ils sont atteints ou ont été atteints d'une affection grave et de longue durée ouvrant droit à tout type de congé justifié par la maladie ou le handicap, ou dont la santé est gravement perturbée par l'usage de produits entraînant une dépendance.

## Faits marquants

Les administrateurs et les équipes se sont mobilisés autour des sujets suivants :

- Augmentation des contributions de la Poste via le CSE, maintien de la contribution côté CSE Orange
- Première année de fonctionnement avec le CSE de La Poste
- Vente d'un logement et de 3 véhicules
- Discussion de partenariats avec l'ANR et la Mutuelle Générale
- Activités en baisse
- Premières animations en externe à LP ou Orange
- Agilité permanente des équipes et de l'organisation pour faire face aux différents départs. »
- Le nombre de bénévoles a diminué de **389 à 192 en 2025**, soit une baisse de **197 bénévoles**, représentant une diminution d'environ **50,6 %**.

## Règles et méthodes comptables

### Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022) et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (Modifié par l'article 5 du règlement 2023-03 du 7 juillet 2023).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

#### *Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles*

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

#### Immobilisations incorporelles

##### *Amortissement*

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

Logiciels informatiques	de 3 à 4 ans
Site Internet et noms de domaines	3 ans
Autres immobilisations incorporelles	5 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

## **Dépréciation**

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

### **Immobilisations corporelles**

#### **Amortissement**

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

## **Immobilisations financières**

### **Participations et titres immobilisés**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net

de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participations AZUREVA sont dépréciés à 100% depuis le 31 décembre 2015.

## **Créances**

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions

## Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

## Engagement de retraite

Le montant provisionné dans les comptes de la fondation au titre des engagements pour départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 10 199€. Cette provision a été déterminée pour la première fois selon un calcul actuariel au 31/12/2025.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont :

- Calcul basé sur le salaire en fin de carrière ;
- Calcul retenant les droits accumulés en fin de carrière, méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- Départ volontaire ou à l'initiative du salarié ;
- Taux d'actualisation retenu : 3.96 % ;
- Taux moyen de charges sociales : 50 % ;
- Taux moyen d'augmentation des salaires : 1 % ;
- Taux de rotation faible pour le personnel de 40 ans et plus.

## Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## Disponibilités

### Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

## Changement de méthode comptable

L'association a appliqué, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les nouvelles dispositions du Plan Comptable Général issues du règlement ANC n°2022-06, modifiant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que du règlement ANC n°2023-03, modifiant le règlement ANC n°2018-06.

Ces évolutions ont principalement conduit à une modification de la présentation du bilan et du compte de résultat, sans remise en cause des principes et méthodes comptables appliqués antérieurement.

L'application de ces nouveaux règlements est sans incidence sur le résultat, la situation financière et le patrimoine de la Fondation ; elle se traduit uniquement par une évolution de la présentation des états financiers.

## Notes relatives aux postes de bilan

## Actif immobilisé

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	Valeur d'origine des immos réévaluées
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT</b>							
Frais d'établissement							
<b>Sous-total</b>							
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	79 067				32 049	47 018	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles	567 431				183 729	383 702	
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
<b>Sous-total</b>	<b>646 498</b>				<b>215 778</b>	<b>430 720</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
Terrains	87 658					87 658	
<b>Constructions</b>	<b>2 232 757</b>				<b>83 847</b>	<b>2 148 910</b>	
Constructions sur sol propre	2 047 289				83 847	1 963 442	
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	185 468					185 468	
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 039				5 039		
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>685 228</b>		<b>44 111</b>	<b>13 084</b>	<b>276 487</b>	<b>465 937</b>	
Installations générales, agencements, aménagements divers	307 536		43 463	13 084	78 948	285 136	
Matériel de transport	145 751				56 873	88 878	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	231 940		648		140 666	91 923	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours	13 084			- 13 084			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
<b>Sous-total</b>	<b>3 023 766</b>		<b>44 111</b>		<b>365 373</b>	<b>2 702 505</b>	
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
<b>Sous-total</b>							
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	24 392					24 392	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	9 451		557			10 008	
<b>Sous-total</b>	<b>33 843</b>		<b>557</b>			<b>34 400</b>	
<b>Total</b>	<b>3 704 107</b>		<b>44 668</b>		<b>581 151</b>	<b>3 167 624</b>	

Les flux s'analysent comme suit :

## Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT</b>				
Frais d'établissement				
<b>Sous-total</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	79 067		32 049	47 018
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	376 318	16 098	146 209	246 206
<b>Sous-total</b>	<b>455 385</b>	<b>16 098</b>	<b>178 259</b>	<b>293 224</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
<b>Constructions</b>	<b>1 120 007</b>	<b>66 042</b>	<b>83 847</b>	<b>1 102 202</b>
Constructions sur sol propre	934 539	66 042	83 847	916 733
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	185 468			185 468
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 039		5 039	
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>526 525</b>	<b>31 183</b>	<b>276 486</b>	<b>281 222</b>
Installations générales, agencements, aménagements divers	153 851	26 574	78 948	101 477
Matériel de transport	145 751		56 872	88 879
Matériel de bureau et informatique, mobilier	226 923	4 609	140 666	90 866
Emballages récupérables et divers				
<b>Sous-total</b>	<b>1 651 571</b>	<b>97 225</b>	<b>365 372</b>	<b>1 383 424</b>
<b>Total</b>	<b>2 106 956</b>	<b>113 323</b>	<b>543 631</b>	<b>1 676 647</b>
(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI				

## Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

### État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>10 008</b>	<b>10 008</b>	
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	10 008	10 008	
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>51 583</b>	<b>51 583</b>	
<b>Créances clients</b>	<b>570</b>	<b>570</b>	
Clients douteux ou litigieux			
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés	570	570	
<b>Créances sociales</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	
Personnel et comptes rattachés	70	70	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
<b>Créances fiscales</b>	<b>227</b>	<b>227</b>	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	227	227	
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
<b>Autres créances</b>	<b>13 753</b>	<b>13 753</b>	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	13 753	13 753	
Charges constatées d'avance	36 963	36 963	
<b>Total</b>	<b>61 591</b>	<b>61 591</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières				
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	3 541	2 792	749	27
Clients - Factures à établir				
Personnel - Produits à recevoir				
Organismes sociaux - Produits à recevoir				
Etat - Produits à recevoir	227	492	- 265	- 54
Groupes et Associés - Produits à recevoir				
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités	17 693	34 004	- 16 310	- 48
Produits à recevoir - Divers	9 258	1 634	7 623	466
<b>Total</b>	<b>30 719</b>	<b>38 922</b>	<b>- 8 203</b>	<b>- 21</b>

## Dépréciations des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

### Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations sur actifs reçus par legs ou donations				
<b>Dépréciations des immobilisations financières</b>	<b>24 392</b>			<b>24 392</b>
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de participation				
Dépréciations des autres immobilisations financières	24 392			24 392
Dépréciations des stocks et en-cours				
Dépréciations des créances usagers				
<b>Autres provisions pour dépréciations</b>				
Dépréciations sur autres créances				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements				
<b>Total</b>	<b>24 392</b>			<b>24 392</b>

## Fonds propres

### Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	5 000 000				5 000 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	119 132	- 50 604			68 528
Report à nouveau	- 162 411	- 85 744			- 248 155
Excédent ou déficit de l'exercice	- 136 348	136 348	500 570		500 570
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>4 820 373</b>		<b>500 570</b>		<b>5 320 943</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>4 820 373</b>		<b>500 570</b>		<b>5 320 943</b>

## Fonds reportés et Fonds dédiés

### Fonds dédiés

			Utilisations			A la clôture de l'exercice	
	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Montant global	dont remboursements	Transferts	Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Fondations abritées</b>							
Fondations abritées							
<b>Subvention D'exploitation</b>							
Subvention D'exploitation							
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>							
Contributions financières d'autres organismes	8 794		1 029			7 765	
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>							
Legs et donations							
Dons							
Mécénats							
Autres							
<b>Total</b>	<b>8 794</b>		<b>1 029</b>			<b>7 765</b>	

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

## Provisions

### Provisions pour risques et charges

	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques					
<b>Sous-total</b>					
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>					
Charges sur legs ou donations					
Pour pensions et obligations similaires	16 704		6 505		10 199
Pour restructurations					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Pour remise en état					
Autres provisions pour charges					
<b>Sous-total</b>	<b>16 704</b>		<b>6 505</b>		<b>10 199</b>
<b>Total des provisions</b>	<b>16 704</b>		<b>6 505</b>		<b>10 199</b>

### Ventilation des dotations et reprises

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
<b>EXPLOITATION</b>		
Dotations d'exploitation		184
Reprises d'exploitation	6 505	
<b>Total Exploitation</b>	<b>6 505</b>	<b>- 184</b>
<b>FINANCIER</b>		
Dotations financières		
Reprises financières		
<b>Total Financier</b>		
<b>EXCEPTIONNEL</b>		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		
<b>Total Exceptionnel</b>		
<b>Total des dotations et reprises</b>	<b>6 505</b>	<b>- 184</b>

## Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

### État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>				
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	64 124	64 124		
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>130 807</b>	<b>130 807</b>		
Dettes sur legs ou donations				
<b>Dettes sociales</b>	<b>85 372</b>	<b>85 372</b>		
Personnel et comptes rattachés	39 869	39 869		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 503	45 503		
<b>Dettes fiscales</b>	<b>36 104</b>	<b>36 104</b>		
Impôts sur les bénéfices	15 865	15 865		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 239	20 239		
<b>Autres</b>	<b>9 331</b>	<b>9 331</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créiteurs				
Autres dettes	9 331	9 331		
Produits constatés d'avance	180	180		
<b>Total</b>	<b>195 111</b>	<b>195 111</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

### Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations				
Fournisseurs - Factures non parvenues	33 758	29 467	4 291	15
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder				
Personnel - Charges à payer	39 858	45 426	- 5 568	- 12
Organismes sociaux - Charges à payer	19 274	21 315	- 2 042	- 10
État - Charges à payer	9 210	8 046	1 164	14
Groupes et Associés - Charges à payer				
Charges à payer - Divers	9 331	7 339	1 992	27
<b>Total</b>	<b>111 431</b>	<b>111 593</b>	<b>- 162</b>	

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	36 963	36 963		
<b>Total</b>	<b>36 963</b>	<b>36 963</b>		

**Produits constatés d'avance**

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	180	180		
<b>Total</b>	<b>180</b>	<b>180</b>		

**Notes relatives au compte de résultat****Subventions et Concours Publics**

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation					1 660	1 660
Subvention d'investissement						
<b>Total</b>					<b>1 660</b>	<b>1 660</b>

## Charges et produits d'exploitation et financiers

### Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	7 277	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
<b>Total</b>	<b>7 277</b>	

### Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances	66 103	51 529	14 574	28
Autres intérêts de produits assimilés		178 805	- 178 805	- 100
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>66 103</b>	<b>230 334</b>	<b>- 164 232</b>	<b>- 71</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>66 103</b>	<b>230 334</b>	<b>- 164 232</b>	<b>- 71</b>

## Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exercice N-1
<b>RESSOURCES</b>	<b>183 094</b>	<b>239 257</b>
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	183 094	239 257
<b>Total</b>	<b>183 094</b>	<b>239 257</b>
<b>EMPLOIS</b>	<b>183 094</b>	<b>239 257</b>
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	183 094	239 257
<b>Total</b>	<b>183 094</b>	<b>239 257</b>

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur la base de l'engagement estimé des différentes activités de l'association.

Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de **10 802** heures valorisées à la valeur du SMIC en vigueur au **1er janvier 2026 (12.02€)** augmenté d'un taux de charges moyen de **41%**, soit **16.95 €**

La valorisation des contributions volontaires des bénévoles est ainsi chiffrée à **183 094€**.

## Tableau des effectifs

	Exercice N
<b>EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL</b>	
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	2
Ouvriers	
<b>Total</b>	<b>7</b>